



**urban**  
**.brussels**

**BUP** BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE  
**BSE** BRUSSEL STEDENBOUW EN ERFGOED

## INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

### 1. RÉFÉRENCE

**Référence du dossier : 5000-0008**

Demande du : 25/05/2018

Date d'inscription à l'inventaire : 28/05/2018

Date de mise à jour :

### 2. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

MIEKE en JANNEKE asbl

**Personne(s) de contact :**

Madame  Monsieur

Nom : Duvigneaud

Prénom : Paul Henri

Fonction : Président

Adresse : Ecole de la Sapinière  
Chaussée de la Hulpe 346  
1170 Watermael-Boitsfort

Téléphone: ++32 (0)2 6735718

E-mail : phduvig@hotmail.com

### 3. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT / DÉNOMINATION

**Les géants de Watermael-Boisfort : Mieke, Janneke et Tichke**

#### 3.1. DOMAINE(S) CONCERNÉ(S)

- Traditions et expressions orales, langues
- Arts du spectacle
- Pratiques sociales, rituels, événements festifs
- Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- Savoir-faire liés à l'artisanat
- Autre(s) :

### 3.2. BRÈVE DESCRIPTION DE L'ÉLÉMENT

Les géants *Mieke*, *Janneke* et *Tichke* sont des figures incontournables du folklore de Watermael-Boitsfort. Ils participent à divers événements festifs et sociaux du quartier, de la commune et de la Région en particulier à la parade du carnaval de printemps fin mars, à la fête des fleurs, à la fête de l'iris et à des manifestations citoyennes.

Ces géants sont recrées en 2000 et 2001 à l'image d'une première famille de géants formée par « Nare » ou « Nare Chop » le bessemaeker et « Bene » et leur fils « Sus », apparus dans les années 1950. Ils évoquent tout comme leur prédécesseurs une famille d'habitants de ce quartier, jadis très populaire, peuplé par les faiseurs de balais. Ils sont souvent accompagnés de la marionnette *Choublac*, créée par un artisan haïtien à l'initiative de l'asbl Kembe Fem ainsi que par un cheval godet et une fanfare.

### 3.3. COMMUNAUTÉ(S) OU GROUPE(S) CONCERNÉ(S)

Les habitants du quartier du coin du balai et de la commune de Watermael-Boisfort. L'association Mieke en Janneke asbl assure l'organisation du Carnaval, l'entretien des géants et les sorties avec la participation d'autres associations et des commerçants du quartier.

### 3.4. LOCALISATION

Watermael-Boisfort. Ecole de la Sapinière, 346 Chaussée de la Hulpe.

## 4. CARACTÉRISTIQUE DE L'ÉLÉMENT

### 4.1. LANGUE(S), REGISTRE(S), NIVEAU(X) DE LANGUE IMPLIQUÉ(S)

Français/ néerlandais avec allusion au dialecte bruxellois du quartier

### 4.2. INDICATION DES EXPRESSIONS IMMATÉRIELLES

Création, entretien et portage des géants.

Les géants sont des figures essentielles du carnaval du quartier qui est un des événements incontournables de la commune de Watermael-Boisfort. Il a lieu un samedi de fin mars et consiste en une parade dans les rues du quartier, via un arrêt bar à la place Wouters. Elle est suivie en soirée par le brûlage du bonhomme hiver au triangle de la drève du Rembucher, dite du grand bucher.

Leur figure fait allusion aux anciens habitants du coin balai et symbolise une des activités anciennes du quartier : la fabrication de balais à l'aide de branches de bouleaux. La marionnette haïtienne Choublac, créée en 2012 par un artisan haïtien sous l'égide de l'asbl « Kembe Fem » est portée en sac à dos.

Leurs vêtements sont adaptés au thème de circonstance. Chaque géant est porté par un « poepedroeger ».

Pour assurer leur bon maintien les géants sont soumis annuellement à un trempage dans l'étang de Boitsfort en janvier. Cet évènement constitue un moment fort de leur calendrier et de la vie associative du quartier.

« La fanfare du Coin du Balai », appelée aussi « fanfare sans guitare » est née dans la foulée de la création des nouveaux géants Mieke en Janneke en l'an 2000. Elle est constituée d'une quinzaine de musiciens amateurs. Elle comporte des accordéons, des instruments à vent et des percussions. Leur répertoire, qui se développe au fil des répétitions, se veut varié et se compose de chansons de toutes origines que les musiciens tentent d'harmoniser à plusieurs voix. La fanfare accompagne généralement les géants au cours d'évènements festifs divers dans la commune de Watermael-Boitsfort, tels que *le Carnaval du Coin du Balai*, *la Fête des Fleurs...* ou ailleurs selon les disponibilités de chacun. Elle est également sollicitée pour participer à d'autres manifestations festives ou citoyennes.

#### 4.3. INDICATION DES ÉLÉMENTS MATÉRIELS ASSOCIÉS Instruments, objets, artefacts, lieux, ...

Les géants ont une structure basique en osier avec des têtes et des bras en polymère.

- Janneke. Année de fabrication : 2000. Hauteur : 3,50 m. poids : 27 kg. Caractéristique : porte un balai, symbole de l'activité ancienne du quartier.
- Mieke, épouse de Janneke. Année de fabrication : 2001. 3,20 m de haut et pèse 25 kg.



- Tichke, fils de Mieke et Janneke. Année de fabrication 2009 (né le 12 décembre 2009). Hauteur : 1 mètre. Poids : 5 kg. Caractéristique : le nourrisson est promené dans un berceau en osier à roulettes.



Choublac (Hibiscus en créole). Marionnette géante d'origine haïtienne. Année de fabrication : 2012. Auteur : Ernst Saint-Rome, artiste haïtien. Caractéristique : La figure est portée en sac à dos.



Cheval Godet.



#### 4.4. HISTORIQUE ET DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

Le folklore local se manifeste principalement à l'occasion de la « Kermesse du Coin du Balai ». En 1894, le Collège des bourgmestre et échevins autorise la société « *Les vrais amis du Coin du Balai* » à organiser une kermesse. Il y eut jusqu'à trois Kermesses par an, organisées dès le début du siècle par « *Le Coin du Balai-attraction* », et cela perdura jusque dans les années 1970 avec le « *Cercle folklorique de Watermael-Boitsfort - Coin du Balai* ». C'étaient de longues processions, parsemées d'attractions telles que mâts de cocagne, courses d'ânes ou courses cyclistes.

Les premiers géants du Coin du Balai : « *Nare* » ou « *Nare Chop* » et « *Bene* » ont été créés respectivement en 1954 et 1955. « *Nare Chop* », un brin ivrogne, est un faiseur de balai, qu'il porte sur l'épaule gauche. Sa femme, « *Bene* » vend des fleurs dans le quartier. Leur mariage fut célébré en 1955 par le Bourgmestre de « la commune libre du Coin du Balai », et en 1956, ils eurent un fils, « *Sus* », baptisé à la bière comme il se doit ! Il est habillé d'un costume marin, et porte une grosse tête.





Les géants Nare et Bene, années 50



Carnaval, années 50

En 1959 déjà, le « poepedroeger » (porteur) de « *Nare Chop* » appelait son géant « *Jan* », tout comme il nommait « *Mieke* » la géante, ce qui a pu porter à confusion. Les porteurs étaient les mêmes chaque année et faisaient vraiment corps avec leur géant. Après la sortie, le porteur des géants lavait leurs structures d'osier à l'eau de pluie puis à l'huile pour éviter qu'elles ne se dessèchent. Depuis leur création donc, nos géants se sont appelés « *Jan* » et « *Mieke* ». Ils étaient accompagnés du groupe folklorique « *Boerekes et Boerinekes* », composé de 20 à 25 danseurs et de 12 musiciens habillés en paysans de l'époque. La marche est fermée par un char ayant à son bord quelques paysannes occupées à fabriquer des balais et des petits fagots nommés « peuterkes ». Ce groupe se produisit à l'occasion des festivités du jumelage avec Chantilly en 1959.

Depuis 1995, une vraie renaissance s'est fait sentir : le comité scolaire La Sapinière-Les Mésanges, avec Bernard Bayot à sa tête, l'ASBL « *La Ramassette* », « *Les Bolets* » et les commerçants du quartier menés par la « *Librairie Titi* » créèrent l'ASBL « *Mieke et Janneke* ». En 1996, un premier carnaval de printemps eut lieu, modeste et sans géant, mais en reprenant quelques traditions du quartier comme « le match des matrones », un cortège carnavalesque où tous, petits et grands, se déguisent, accompagnés d'une fanfare et d'un groupe de danseurs, pour finir par le grand feu où l'on brûle le bonhomme hiver.

En 2000 « *Janneke* » fut reconstruit, car les anciennes carcasses, après être restées en souffrance, étaient totalement cassantes et irrécupérables. Le Collège des Bourgmestre et Echevins a alors voté un budget exceptionnel pour recréer les nouveaux géants. Ils furent refaits à l'identique, en osier et lattes de bois pour la structure, et en polymère pour les têtes et les mains. Depuis lors « *Mieke* » et « *Janneke* » accompagnent joyeusement le Carnaval de printemps du Coin du Balai, au son de la fanfare du coin du balai.

En 2002, cette joyeuse équipe a participé à une zinode de la « *Zinneke parade* », dont la répétition générale fut un carnaval particulier sur le thème « grandir ». Enfants et parents déguisés en tomates, carottes, poireaux, ont défilé sur une musique et chorégraphie bien établie.

Plusieurs équipes organisatrices se sont succédées au fil des ans. Après la législature de Bernard Bayot, Dominique Leruth a repris le flambeau en 2008. De nombreuses sorties furent programmées, notamment à la Grand'Place à l'invitation des Compagnons de Saint Laurent. Nos géants ont participé également à la fête de l'Iris où ils défilèrent en compagnie des géants du Meiboom et de Saint Guidon.

Le couple de géants se compléta par la venue de leur fils, « *Tichke* », né le 12 décembre 2009.

En 2012, une nouvelle équipe a repris les rênes de l'ASBL « *Mieke en Janneke* » sous la présidence de Paul Henri Duvigneaud. Cette même année, à l'occasion de la « Fête des fleurs » à Watermael-Boitsfort, une nouvelle géante d'origine haïtienne « Choublac » (Hibiscus en créole) a été créée par l'artiste haïtien Ernst Saint-Rome, en collaboration avec l'ASBL « Kenbé Fèm ». Accompagnée des percussionnistes de « *Ze Batuca* » et de la Compagnie « *Les Passeurs de rêves* », Choublac s'est jointe à Mieke, Janneke et Tichke, accompagnés par la fanfare du coin du balai. En 2014, les géants étaient à nouveau présents à la fête des fleurs dont l'ouverture était assurée par une grande fanfare belgo-roumaine. L'année 2015 marque les 60 ans de la création des premiers géants Nare et Bene, devenus rapidement Janneke et Mieke. Nos géants ont donc convolé en justes noces...de diamant, le 21 mars 2015.

En 2016, la commune commémore le centenaire de la mort de Rik Wouters, peintre emblématique du coin du balai. Les géants adoptent alors un déguisement rappelant Rik et sa femme Nel. Ils participent également à la fête des fleurs, accompagnés par une fanfare macédonienne qui rejoint un groupe de percussions haïtien sur la place Wiener. En 2017, le carnaval fait un clin d'œil à la mobilité, thème retenu par la commune, en organisant pour les enfants, un concours de la trottinette la mieux décorée. En 2018, le thème retenu est : « le carnaval fait son cirque ». Le carnaval accueille un spectacle poétique dans le cadre « Watermael-Boitsfort, ville des mots ». En 2019, la venue prochaine du Tour de France dans la commune inspire le thème suivant : « le coin du balai sort ses pois et se met au jaune ». Une ascension du « mur du Rouge-Gorge », rue pavée de pente 10% est organisée avec succès.

#### **4.5. CONTEXTE SOCIO-CULTUREL** Fonctions, valeurs : rôle des genres, des jeunes, ...

Le carnaval, manifestation populaire locale constitue un lien social et affectif important entre les habitants du coin du balai et d'ailleurs. Lorsqu'ils sont au repos, les géants sont consignés dans le réfectoire de l'école de la Sapinière. Les enfants du quartier se sont dès lors appropriés ces figures d'osier.

Les géants favorisent le dialogue intergénérationnel et multiculturel, notamment par l'implication des enfants et la présence de la figure de Choublac, d'origine haïtienne.

#### **4.6. CONTEXTE SUPRA-RÉGIONAL** Le cas échéant, situer l'élément dans une perspective géographique plus large.

La présence de géants et animaux processionnels est une constante dans les anciens Pays-Bas méridionaux et le nord la France qui a été reconnue comme patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco.

La Région bruxelloise compte plus de 100 figures gigantesques. Leur présence dans les processions religieuses et cortèges civils remonte pour certaines d'entre elles à la Renaissance. Si les géants de l'Ommegang et du Meyboom sont certainement les plus prestigieux, d'autres à l'histoire plus récente sont également devenus des figures emblématiques et incontournables des fêtes locales, couvrant l'ensemble du territoire régional.

Les géants de Watermael-Boitsfort sont parfois sollicités pour parader lors d'autres manifestations bruxelloises (compagnons de St Laurent, fête de l'Iris).

Les géants sont répertoriés dans le calendrier des géants publié par la commune de Ath.

## **5. ROLES DES DÉTENTEURS ET PRATICIENS DE L'ÉLÉMENT**

### **5.1. LES PRATICIENS (CEUX QUI (SE) PRODUISENT ET TRANSMETTENT**

Les membres du conseil d'administration de l'asbl, assistés par des volontaires du quartier (habilleurs, porteurs...) décident de l'organisation du carnaval et de la participation à d'autres événements au cours de réunions tenues au siège social ou ailleurs.

### **5.2. CEUX QUI ASSISTENT ET SOUTIENNENT**

La population bruxelloise en et particulier de Watermeal-Boisfort. L'association peut bénéficier de soutien financier de certains commerçants du quartier lors du carnaval.

### **5.3. CEUX QUI GERENT ET ORGANISENT**

Les membres du conseil d'administration et associées, en collaboration avec l'asbl « la Ramassette » représentant le comité de quartier ou l'association « le quartier durable » du coin du balai.

### **5.4. INSTITUTIONS ET ORGANISATIONS ASSOCIÉES**

L'asbl « Mieke en Janneke » est membre du centre culturel « La Vénérie ».

La Commune de Watermael-Boisfort : L'association reçoit un subside communal sur présentation d'un rapport d'activités.

## **6. ÉTAT, VIABILITÉ ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT**

### **6.1. MODES DE TRANSMISSION ACTUELS**

Membres de l'association et sympathisants. Porteurs pédestres.

Les sites «[www.coindubalai.be](http://www.coindubalai.be) », et le site facebook « Mieke, janneke et Tichke, les géants du coin du balai » et d'autres sites et publications locales informent quant aux événements à venir ou passés (photos, commentaires...) et à l'historique.

### **6.2. PRATIQUES TRADITIONNELLES RÉGISSANT OU LIMITANT L'ACCÈS À L'ÉLÉMENT OU À CERTAINS ASPECTS DE CELUI-CI**

Membres de l'association et sympathisants. Toutes les personnes ayant participé à l'organisation du carnaval sont considérées comme membres et sont convoqués à l'assemblée générale.

### **6.3. VIABILITÉ DES ÉLÉMENTS IMMATÉRIELS, DISPONIBILITÉ DES BIENS/OBJETS MATÉRIELS ASSOCIÉS**

Les géants sont stockés en pièces détachées dans le réfectoire de l'école de la Sapinière. Ils sont généralement montés dans la cour de l'école et peuvent être déplacés par les porteurs dans le quartier jusqu'à la place Wiener.

Les géants sont en principe disponibles en dehors de leurs prestations traditionnelles. L'association ne dispose pas de transport propre si les géants doivent être déplacés au-delà du quartier.

#### 6.4. MENACES ÉVENTUELLES

Pas de menaces identifiées.

#### 6.5. MESURES DE GESTION OU DE SAUVEGARDE EXISTANTES

L'entretien des géants fait partie des activités de l'asbl. Récemment, les bras de Mieke ont été refaits par une vannière spécialisée en la matière. De même, les vêtements sont entretenus au sein même du quartier.

L'asbl conserve les archives concernant les événements ayant eu lieu depuis sa création (2.000) mais également d'autres archives provenant notamment de l'asbl « Hisciwab », histoire et science de Watermael-Boisfort, archives disponibles actuellement à l'Espace Mémoire de Watermael-Boisfort.

### 7. RÉFÉRENCES

#### 7.1. AUTRES INVENTAIRES

L'élément figure-t-il dans un inventaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou de Flandre? NON.

L'élément est-il reconnu à l'UNESCO ou dans un autre programme ? NON.

Les géants sont répertoriés dans le calendrier des géants publié par la commune de Ath.

#### 7.2. RÉFÉRENCES (BIBLIOGRAPHIQUES, DISCOGRAPHIQUES, AUDIOVISUELLES ET ARCHIVISTIQUES)

##### Principale bibliographie et publications :

« *Chroniques de Watermael-Boitsfort* » n°19 - Hisciwab, juin 2012.

#### 7.3. LIEN VERS SITE INTERNET

Site web : [www.coindubalai.be](http://www.coindubalai.be)

page facebook : Mieke, Janneke et Tichke, les géants du coin du balai

( <https://www.facebook.com/groups/92296740073>).

### 8. CONSENTEMENT ET PARTICIPATION

Ce dossier est introduit par l'association Mieke en Janneke asbl avec le consentement de ces membres et en concertation avec le Direction du patrimoine culturel de la Région de Bruxelles-Capitale (BUP/DPC).